

## GRÉSIVAUDAN

21/05/11

## GRÉSIVAUDAN

## Schéma de cohérence territoriale : un débat unique, et puis s'en va...

Sur la forme, l'invitation pouvait paraître séduisante. Sur la forme, seulement. Le fait de proposer aux élus du Grésivaudan et à ses habitants une réunion publique sur le Schéma de cohérence territoriale (Scot) a attiré du monde, jeudi soir à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot. On s'en doutait, car ce document d'urbanisme, qui doit être "arrêté" dans moins de 6 mois (avant son adoption en 2012), préside ni plus ni moins aux destinées de la région grenobloise dans les vingt ans à venir.

Oui, mais voilà... Difficile de tenir compte des préoccupations (et d'y répondre) en une seule réunion. François Brottes lui-même, en tant que président de la Communauté de communes du Grésivaudan, prenait les devants alors qu'on atten-

dait, en vain, les réponses aux premières questions : « Je comprends que cette réunion unique suscite de la frustration. »

Il enchaînait sur la méthode de travail aux côtés de Marc Baietto, président (silencieux) de la Métro et de l'Etablissement public chargé d'élaborer le Scot (EPS-cot) : une « marche forcée » loin d'être « pertinente » selon M. Brottes, alors que le Scot doit être élaboré à l'automne prochain.

La bonne méthode selon lui ? « À partir du moment où l'on parlait du Schéma directeur, qui est un outil vivant, j'avais proposé que l'on prenne le temps de s'approprier ce Scot. Cela n'a pas été retenu. Le côté prescriptif du Scot peut paraître rassurant, mais plus il y a des prescriptions minutieuses, plus il faut du temps pour y

réfléchir, notamment pour les élus. »

C'est donc dans un temps limité que les principaux objectifs du Scot étaient abordés.

**Emploi et logement : trouver l'équilibre**

Comment assurer l'équilibre entre l'emploi et le logement ? C'est le grand enjeu de ce Scot, car toutes les communes, urbaines et péri-urbaines sont concernées. Traduite par Philippe Auger, directeur de l'EP Scot, l'idée est « de créer des emplois là où il y a des logements et d'accueillir des habitants où l'on trouve des services et des emplois, car la seule réponse d'un développement des déplacements, soulignait-il, ne suffit pas ». Il précisait même : « C'est offrir une place à des emplois dans des espaces urbains et pas seulement dans les zones industrielles dédiées. »

Sur ce point, François Brottes rebondissait, avançant là encore le débat : « Nous n'avons pas attendu ce document pour avoir des emplois. Seulement, nous sortons d'une situation où nous en avons perdu beaucoup dans cette vallée. »

**Agriculture : assurer son maintien**

Comment concilier au mieux zones agricoles et espaces urbains ? Le Scot ne va guère plus loin qu'une "dé-



L'Etablissement public chargé d'élaborer le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la région grenobloise, présidé par Marc Baietto, invitait élus et habitants du Grésivaudan à débattre. Le président de l'intercommunalité François Brottes a regretté la méthode, trop rapide, pour arrêter ce document dans les six mois.

claration" de principe sur le maintien de l'activité agricole et de son espace. « Où installer ces emplois qu'il nous faut ? interrogeait une agricultrice. Sur les surfaces agricoles ? Les friches industrielles ? » Pierre Béguery, maire de Montbonnot-Saint-Martin et vice-président de l'économie au Grésivaudan, apportait une réponse très claire : « On entend fonctionner sur les zones d'activités existantes en les densifiant. Il n'est pas question de consommer du terrain pour ces ZAC, même si c'est compliqué. »

**Déplacements : prôner la solidarité**

C'est peut-être la problématique sur laquelle on attendait un débat. Les déplacements, dont le volume, selon cet habitant, « n'a pas été pris en compte dans sa totalité [...] Il faut savoir que 85 % des déplacements entre le moyen Grésivaudan et Grenoble se font en voitu-

re. »

Pointant « l'urgence d'agir sur un site propre entre Crolles et Meylan, à inscrire dans le Scot », il faisait intervenir Charles Bich, vice-président du Grésivaudan délégué aux transports : « Entre Meylan et Crolles, il y a déjà deux AOTU (Autorité organisatrice des transports urbains, NDLR), il faut donc se mettre d'accord. On réfléchit à un site propre sur l'A41, mais on n'a pas l'ancienneté d'autres communautés de communes... »

Le Grésivaudan demande encore du temps. Six mois de réflexion, c'est un peu court.

Céline FERRERO

